

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 JUILLET 2016

Atelier de bijoux « Gemmes » - Mme THIBAUT Johanna : demande de mise à disposition du local communal situé 8 Rue du Chêne des Dames

Le local sera loué 250 €/mois, ouvert du 1^{er} juillet au 31 décembre.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à signer le bail.

Conseil Départemental : demande de subvention au titre des Amendes de Police : aménagement du carrefour situé à l'intersection de la Rue de l'Argonne et de la Route de Romorantin

Le devis ne concerne que la signalisation horizontale et verticale. La subvention du Conseil Départemental représente 20 % du montant total des travaux. L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord.

Conseil Départemental : aide aux victimes des inondations - décision modificative budgétaire pour l'encaissement et le reversement par la commune de l'aide aux victimes

Une vingtaine de maisons ont été « sinistrées » (route de Fougères, route de Troussay, route du Bucher, rue Colin, route de Contres...), la plupart avec sous-sol. La saturation des fossés est une des principales causes. Deux familles ont particulièrement été touchées. Une somme de 1 200 € sera encaissée par la commune qui reversera 600 € à chacune d'elles.

Le Conseil Municipal valide cette décision.

FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) : décision modificative budgétaire

La somme de 3 000 €, représentant la participation de notre commune au redressement des fonds publics, a été budgétée. Or, la commune doit verser la somme de 3 307 €. Une décision modificative de 307 € doit être effectuée.

Cette décision est votée à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal.

Personnel technique : recrutement d'un personnel dans le cadre d'un CUI –CAE (Contrat Unique Insertion – Contrat Accompagnement Emploi)

Un poste d' « employé des espaces verts et des bâtiments » a été publié auprès de Pôle emploi. Plusieurs candidats ont été reçus par Madame le Maire et Jean-Claude CHADENAS. Le poste éligible au CAE permettra le versement d'une subvention à hauteur de 80 %. La durée hebdomadaire est de 20 h (lundi, mercredi et vendredi). Le poste sera créé au 1^{er} septembre 2016.

L'ensemble du Conseil Municipal valide ce recrutement.

BTP – CFA : demande de subvention pour un apprenti

Un jeune de Cheverny suit une formation de serrurier-métallier. Les membres du Conseil Municipal proposent une subvention de 60 €, telle qu'elle a été votée lors de demandes similaires.

Défi inter-entreprises : participation de la commune

La 22^e édition se déroulera le 16 septembre à 18 h à Chambord.

Festival des arts de la rue « L'Echo du Caquetoire » 2016

Une réunion préparatoire aura lieu le vendredi 22 juillet à 19 h, salle du Conseil. L'inauguration se déroulera le 5 août à 14 h 30.

SIAEP (Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable) – approbation du rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

L'eau est de bonne qualité et le budget du Syndicat conforme aux prévisions.

Affaires diverses

Arrêt bus « Croix de l'Ormeau » : le Conseil Département accepte de conserver cet arrêt à condition de prévoir un espace de stationnement sécurisé (voir avec le propriétaire du terrain). L'autre solution

possible est de transférer l'arrêt route de Cormeray (voie communautaire). La demande de limitation à 70 km/h sur la voie départementale, faite par Madame le Maire, a été refusée.

Création d'un arrêt bus « route du Bucher » : réponse négative du Conseil Départemental. L'arrêt sera aux « Robinières ». Le dossier pourra être représenté l'année prochaine.

Transport scolaire : le circuit du matin a été revu. Celui du soir est en attente en raison de 2 dossiers restant à régler. Le trajet sera revu dans les jours prochains afin d'en informer les familles pour la rentrée de septembre.

Concerts :

- **Dimanche 10 Juillet à 20 h 30**, Place de l'Eglise: Concert du groupe Malton School, chorale et jazz band (musique pop, jazz et swing) durée 1 heure. Concert gratuit.
- **Mercredi 13 juillet à 20 h 30**, Place de l'Eglise : Concert du groupe Ashville College, composé d'un soul band, d'un jazz band et d'un concert band durée 2 heures. Concert gratuit.

Les deux concerts seront suivis d'un vin d'honneur.

Marché gourmand et artistique : dimanche 17 juillet de 10 h à 18 h, place de l'Eglise.

Subvention aux viticulteurs : une lettre de remerciements a été adressée à Madame le Maire. L'inauguration de la Fête des Vendanges aura lieu le 10 septembre à 17 h 30.

Le prochain Conseil Municipal le lundi 5 septembre 2016 à 19 h